Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois – Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne – Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 7 DECEMBRE 2021
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO

DC 2021-177

OBJET : Motion de soutien au projet de Pôle Image et Son de l'Est Parisien.

Membres en exercice	**90**
Présents titulaires	**56**
Ne prend pas part au vote	**1**
Représentés	**24**
Absents	**9**

Votants	**80**
Abstention	**0**
Suffrages exprimés	**80**
Pour	**80**
Contre	**0**

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Sylvie CHARDIN, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON-BOYER, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Monique FACCHINI, Dorine FUMEE, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Jacques J.P. MARTIN, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Florentine RAFFARD, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Yann VIGUIE, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Jacqueline BENHAMED représentée par Philippe LHOSTE, Eveline BESNARD, représentée par Marc MEDINA, Jean-Luc CADEDDU représenté par Thierry BARNOYER, Emmanuel CHAMPETIER représenté par Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Stéphane CHAULIEU représenté par Bruno BORDIER, Michel DESTOUCHES représenté par Virginie TOLLARD, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Sophie AMAR, Téo FAURE représenté par Quentin BERNIER-GRAVAT, Benoît GAILHAC représenté par Hervé GICQUEL, Brigitte GAUVAIN représentée par Annick VOISIN, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Catherine HERVE représentée par Marie-France PARRAIN, Anne KLOPP représentée par Jean-Philippe GAUTRAIS, Pierre LEBEAU représenté par Eric BENSOUSSAN, Céline MARTIN représentée par Eric BENSOUSSAN, Pascale MOORTGAT représentée par Pierre-Michel DELECROIX, Déborah MUNZER représentée par Jean-Paul DAVID, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ représentée par Sophie AMAR, Catherine PRIMEVERT représentée par Thierry BARNOYER, Germain ROESCH représenté par Sylvain BERRIOS, Aurore THIROUX représentée par Tatiana SAUSSEREAU, Céline VERCELLONI représentée par Sylvie CHARDIN, Jacqueline VISCARDI représentée par Florentine RAFFARD.

Absents :

Christian CAMBON, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Pierre GUILLARD Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20211207-DC2021-177-DE
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

POINT N°50 **RAPPORTEUR : C ASLANGUL**

OBJET : Motion de soutien au projet de Pôle Image et Son de l'Est Parisien

Le site des Fontaines-Giroux sur les communes de Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne, constitue un territoire idéal pour la création en Île-de-France d'un Pôle de l'Image et du Son d'envergure européenne. Le site se structure aujourd'hui autour de deux locomotives qui accueillent environ 5000 personnes par an : l'INA (Institut National de l'Audiovisuel, établissement public) et les « Studios de Bry » (studios de cinéma situés sur les territoires de Villiers-sur-Marne et de Bry-sur-Marne).

La création du Pôle Image et Son s'articule autour d'une ambition forte partagée par les acteurs publics et privés impliqués :

- créer un campus audiovisuel d'excellence autour de l'INA et d'autres organismes de formation ;
- renforcer des studios modernisés et « augmentés » ;
- implanter des activités audiovisuelles et culturelles complémentaires ;
- constituer un lieu de vie intégrant des éléments connecteurs, des lieux de convivialité, des logements dédiés et des services de proximité.

En réunissant les moyens de production, la formation et l'innovation dans un même périmètre, le Pôle a pour vocation de devenir le lieu où s'inventeront les industries culturelles et créatives de demain. Cet écosystème unique dans la région capitale, qui est la première région de production de contenus en France et une des plus actives au plan mondial, embrasse une ambition internationale et se positionnera au plus haut niveau dans la compétition mondiale des industries créatives.

L'ensemble du secteur des Industries Culturelles et Créatives pèse, au plan national, 91,4 milliards d'euros de revenus totaux et sa valeur ajoutée équivaut à 2,3% du PIB national. Les retombées économiques directes des seuls secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et du jeu vidéo représentent 0,8% du PIB et un chiffre d'affaire annuel de 41,7 milliards d'euros. L'impact économique de ces trois secteurs est supérieur à ceux de l'industrie de l'habillement et des machines et appareils électriques.

Ces secteurs sont de très importants pourvoyeurs d'emploi (292 000 emplois, soit 1,1% des emplois en France) et connaissent une croissance soutenue (+1,8% d'effectifs entre 2018 et 2019). Sous l'effet des obligations d'investissement dans la production française désormais imposées aux services de vidéo par abonnement (Netflix, Amazon…), cette croissance de la demande de main d'œuvre se poursuivra vraisemblablement dans les prochaines années. Dans ce contexte, la formation constitue un enjeu fondamental, tant au plan de la formation initiale des jeunes qu'à celui de la formation continue des professionnels.

Enfin, ces secteurs traversent une mutation profonde, sous les effets conjugués de l'augmentation des investissements des opérateurs mondiaux et de l'évolution des usages des consommateurs. Une forte croissance de la demande de contenus ambitieux destinés à une audience mondiale en résulte. Outre les perspectives qu'elle offre aux entreprises et aux créateurs français, cette dynamique contribuera au développement de l'attractivité économique et au rayonnement international de la France.

Le Pôle de Image et Son constitue une opportunité unique de développement économique et de croissance de l'emploi, il offre la possibilité de créer un campus d'excellence européen et il deviendra un vecteur de rayonnement et d'attractivité pour tout le territoire.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20211207-DC2021-177-DE
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021

C'est pourquoi les élus du Territoire Paris Est Marne & Bois tiennent aujourd'hui à affirmer leur soutien au projet de Pôle Image et Son de l'Est Parisien.

Territoire Paris Est Marne & Bois

Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L.5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20211207-DC2021-177-DE
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021